

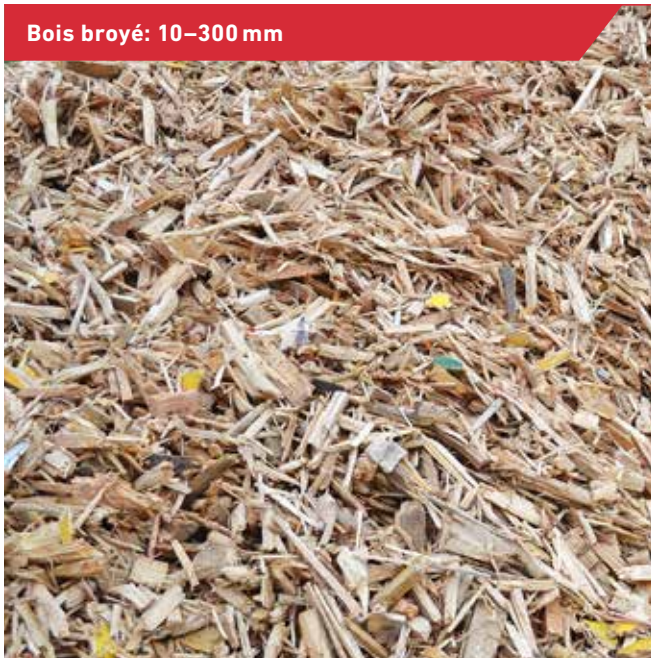
CRITÈRES D'ADMISSIONS BOIS RECYCLÉ

La réception et le traitement des déchets de bois soumis à contrôle sont traités conformément à l'ordonnance OLED sur la limitation et l'élimination des déchets.

MATÉRIAUX ACCEPTÉS POUR LA PRODUCTION DE PANNEAUX BOIS RECYCLÉ CODE 580 (A1)

- Bois propre et naturel
- Bois broyé: 10–300 mm
- Bois pré-broyé: 10–1800 mm
- Ø pièce métallique = max 10 mm

Bois broyé: 10–300 mm



Lamellé-collé



Caisse de transport/Emballage



Chuttes de lamellé-colée et bois massif



Palettes (plots agglomérés tollérés)



Tambour à câble



Contreplaqué



Panneaux de coffrage (propre)



Panneaux de particules brutes (sans revêtement)



OSB



Panneaux 3 plis



Quarlet en bois massif naturel



MATÉRIAUX ACCEPTÉ POUR UNE PRODUCTION D'ÉNERGIE BOIS RECYCLÉ CODE 440 (A1-A3)

- Bois broyé: 10–300 mm
- Ø pièces métallique = max 10 mm

Bois broyé



BOIS RECYCLÉ CODE 421 (A1-A3)

Panneaux aggloméré et MDF avec revêtement



Meubles



Tous les panneaux de fibres



Caisse à papier/fruits



Panneaux stratifiés



Contreplaqué avec revêtement en résine



Bois de démolition et démontement (non traité)



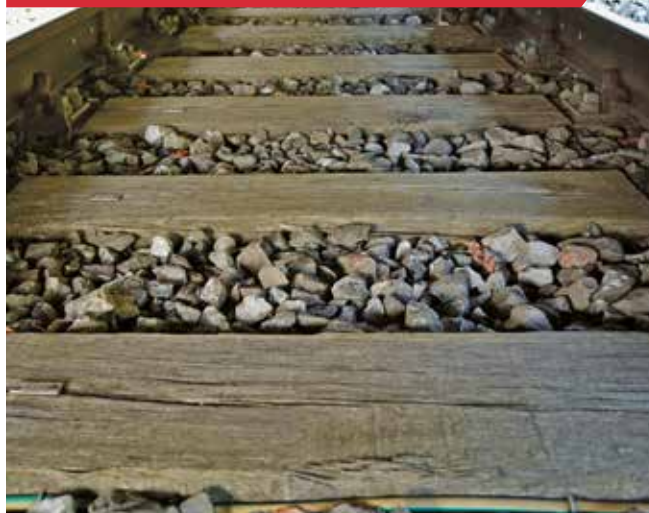
MATÉRIAUX REFUSÉS (A4)

- Tous les matériaux non cités ci-dessus et autre que bois
- Équipements en bois pour le jardin ex. chaises/tables/jeux...
- Déchets, caoutchouc, reste de tapis, plastique, isolant tels que laine de verre ou laine de roche

Fenêtres/volets



Traverse de chemin de fer



Coffrage de facade impregné



Bois impregné (poteau téléphone, clôtures)



Déchet tel que plastique, reste de tapis



Bois brûlés





SWISS KRONO

Willisauerstrasse 37
6122 Menznau

T +41 41 494 94 77
F +41 41 494 94 79

www.swisskrono.com/ch

